



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence d'Arnaud JEAN, 1<sup>er</sup> adjoint.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 23  
Nombre de votes contre : 10  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 19  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 septembre 2018

**Présents :** Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Christian DUMAS, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,  
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,  
Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Bernard HOUZEAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h33

Secrétaire : Magalie PIAT

### FINANCES

#### DL.18.065 - Approbation de la décision modificative n°1 2018- Ville

**Arnaud JEAN expose :**

Le total du projet de décision modificative pour 2018 s'élèverait en section de fonctionnement à 186 180,00 €, l'objectif étant l'ajustement de certains crédits attribués lors du budget primitif 2018.

Ce projet de décision modificative marque la poursuite des actions engagées en 2018 en ajustant certaines lignes votées lors du Budget Primitif.

S'agissant de la section de fonctionnement, il s'agit d'ajustements de crédits ponctuels du BP 2018.

La section d'investissement sera principalement impactée par l'inscription de crédits pour des projets devenus indispensables suite aux travaux votés au BP et aux évolutions des effectifs des écoles.

Ce projet de décision modificative marque la volonté de l'équipe municipale de poursuivre ses investissements pour préparer l'avenir d'Ingré.

#### **Chapitre 011 - Charges à caractère général**

Ce chapitre est concerné par des régularisations de crédits à hauteur de 138 793 €. Et ce, principalement pour les comptes suivants :

**Compte 6042 : prestation de service** – 2 260 €, il s'agit principalement :

- de créneaux piscine supplémentaires sur 2018
- de complément pour les animations des mercredis de l'ALSH du fait du retour à la journée des mercredis
- de la prestation pour le projet square été 2018
- de la diminution des animations du TADA suite à la suppression de cette prestation

**Compte 60622 : Carburant** + 7 000,00 € suite à la hausse des prix du carburant et de la prise en charge jusqu'en mai du carburant pour les véhicules transférés à la métropole (remboursement par la métropole).

**Compte 60631 : Fournitures d'entretien** + 5 092,00 € Il s'agit des fournitures pour la nouvelle salle Guy Poulin (essui mains).

*Compte 60632 : Fournitures de petits équipements + 938,72 €.* Il s'agit d'un extincteur et cylindre Simon Voss pour la salle Guy Poulin

*Compte 6064 : Fournitures administratives + 500 €* pour l'achat de livrets de famille.

*Compte 6065 : Livres + 1 250 €* pour l'achat de livres pour le prix littéraire mordu d'lire.

*Compte 6067 : Fournitures scolaires + 1 750 €* suite à l'ouverture d'une classe à l'école du Moulin primaire et de Victor Hugo

*Compte 6068 : fournitures diverses + 24 122,91 €*, il s'agit principalement

- de la fourniture pour la création de deux nouvelles classes
- de l'achat de fournitures pour des travaux en régie (changement des ampoules du centre de loisirs, travaux self moulin, peintures logements 24 rue de Coûtes, du monument aux morts...)
- de l'achat de fournitures complémentaires du fait du retour à journée du mercredi,
- de l'achat de fournitures pour le chantier de jeunes (arche)

*Compte 6135 : locations mobilières + 1 704 €*, il s'agit de la location de matériel pour le service culture ainsi que le projet square d'été.

*Compte 61521 : entretien des terrains + 12 000 €*, il s'agit principalement d'une campagne d'élagage des arbres et la taille des haies sur le domaine privée de la commune et le budget n'avait pas été prévu au BP.

*Compte 615221 : entretien des bâtiments + 13 322,37 €*, il s'agit principalement :

- de la réfection du seuil de porte salle IRA
- de la réfection du portail de l'église
- de la réparation d'une fuite au sol du réseau chauffage à l'école primaire du Moulin.

*Compte 615232 : entretien et réparations des réseaux + 18 155 €*, il s'agit d'une « dépense oubliée » suite aux transferts à la métropole concernant l'entretien et réparation de l'éclairage public des parkings, stades, terrains de foot...

*Compte 61558 : entretien des autres matériels + 14 578 €*, il s'agit principalement :

- de la reconstitution de la pierre Bleue,
- de la réparation de la pompe de relevage du centre de loisirs,
- du changement des alarmes au CTM qui sont hors service
- la mise en conformité de l'éclairage du stade Sébastien Chevallier

*Compte 617 : Frais d'études et de recherche + 10 000 €* pour un complément concernant les assises de sécurité routière.

*Compte 6188 : autres frais divers + 6 211 €* il s'agit de la numérisation du film Ingré au fils des saisons.

*Compte 6226 : Honoraires + 2 600 €* il s'agit de l'expertise pour la mise en péril d'une habitation.

*Compte 6247 : Transports collectifs + 3 922 €* il s'agit principalement :

- du car dans le cadre du déplacement en Allemagne
- du transport pour les séances supplémentaires de piscine dans les écoles maternelles,
- du transport pour les activités du fait du retour à la journée des mercredis,
- de la suppression des crédits de transport dans le cadre des TADA

*Compte 6257 : réceptions+ 100 €* pour les mercredis du centre de loisirs

*Compte 6283 : frais de nettoyage des locaux + 17 807 €.* Il s'agit principalement :

- du nettoyage par une entreprise de l'école maternelle du Moulin,
- du nettoyage des vitres des bâtiments communaux

## **Chapitre 65- Autres charges de gestion courante**

Il convient de réajuster ce chapitre à hauteur de + 518 € concernant aux droits de SACEM pour le projet square d'été.

## **Chapitre 67- Charges exceptionnelles**

Afin d'ajuster :

- les subventions exceptionnelles aux associations pour les transports + 4 440 €
- le montant des bourses aux permis (plus de versement que prévu au BP) + 3 325 €
- la participation aux vélos à assistance électrique mise en place après le vote du budget : + 875 €

Il convient de régulariser ce chapitre à hauteur de 8 640 €.

- Travaux d'isolation – 32 7073 € pour transfert pour la chaudière de l'ELB et le changement des ampoules du centre de loisirs (fait en régie donc fonctionnement)
- Complément pour le self du Moulin (matériel et isolation phonique) + 26 920 €

## Recettes d'investissement

### Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

Afin d'ajuster le montant prévisionnel de la taxe d'aménagement + 40 000 € et du FCTVA + 1 800 €.

### 021- Virement de la section de fonctionnement + 38 229 €

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 11 septembre 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°1 2018 de la ville d'Ingré.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 10 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Loïc FAYON, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN) et 19 pour, les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 4 octobre 2018

Publication le : 4 octobre 2018

Notification le : 4 octobre 2018



Le Maire

Christian DUMAS.

## Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Le virement à la section d'investissement (023) est augmenté pour la somme de + 38 229 €.

## Recettes de fonctionnement

### Chapitre 70 – Produits des services

Il convient de régulariser ce chapitre à hauteur de + 14 575 € afin d'ajuster le montant de certaines recettes au niveau du montant réellement encaissé (redevance antennes opérateurs téléphoniques, prestations culturelles, remboursement des rémunérations du temps syndical).

### Chapitre 73 – Impôts et taxes

Il convient de régulariser ce chapitre à hauteur de + 153 755 € afin d'ajuster le montant des impôts réellement notifiés (+ 119 444 €) ainsi que la régularisation de l'attribution de compensation 2017 (+34 311 €).

### Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Il convient de régulariser ce chapitre à hauteur de 17 850 € afin d'ajuster les montants réellement notifiés concernant les compensations de l'état (10 850 €) et la participation de la région à la saison culturelle (+ 7000 €).

## Dépenses d'investissement

Le total du projet de la décision modificative pour 2018 s'élèverait à 80 029 €.

### Chapitre 20- Immobilisations incorporelles

Ce chapitre est augmenté d'un montant de 1 140 €, il s'agit du module CIRIL pour la mise en place du prélèvement à la source au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Chapitre 21- Immobilisations corporelles

Ce chapitre est augmenté de 120 490 €

Compte 2128 : autres agencements et aménagements + 7 301 €

- Transfert de crédit en fonctionnement pour la reconstitution de la Pierre Bleue
- Complément pour l'aménagement de la cour Emilie Carles

Compte 2135 : Aménagement des constructions 50 450 €

- Complément pour le système de chauffage et de ventilation de l'espace Lionel Boutrouche,
- Création de 2 sanitaires au sous-sol du restaurant scolaire

Compte 2183 : Matériel informatique + 6 852 €

- Liaison téléphonique entre les 2 gymnases
- Achat de tableaux blancs interactifs pour les 2 nouvelles classes
- Complément pour le serveur de stockage Mac (service communication)
- Acquisition d'un onduleur afin de mieux sécuriser les nouveaux serveurs virtuels

Compte 2184 : Mobilier + 15 000 €

- Mobilier pour les deux nouvelles classes
- Mobilier de bureau pour les agents (fauteuils)
- Tables et chaises plus ergonomiques au restaurant scolaire

Compte 2188 : Autres immobilisations corporelles + 40 887 €

- Complément pour la signalétique de l'accueil unique
- Nettoyeur pour les rouleaux à peinture
- Acquisition d'un gerbeur pour la manutention
- Acquisition d'un récupérateur à huile, un compresseur et un nettoyeur pour le service logistique et entretien des véhicules
- Acquisition d'une balayeuse autotractée et une laveuse pour les écoles du Bourg
- Acquisition de claustras pour l'aménagement du self au restaurant du Moulin.

### Chapitre 23-Travaux en cours

Ce chapitre est diminué de – 41 601 €. Les travaux en cours sont les suivants :

- Projet nouvelle bibliothèque – 35 748 €

**Acte à classer**

DL-18-065

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2018-10-04T11-16-29.00 ( MI212927224 )

## Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180925-DL-18-065-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Approbation de la décision modificative n.1 2018  
Ville

Date de décision : 25/09/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.2. Niveau réservé à "Actes Budgétaires" :  
7.1.2.3. Budget modificatif - Délibéré avec document budgétaire.Acte : [DL.18.065-FIN-approbation de la  
décision modificative n°1 2018 -  
ville.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/10/18 à 11:16

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 04/10/18 à 11:16

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 04/10/18 à 11:22